



Directives révisées pour :

les propositions en vue d'un soutien de l'Alliance GAVI au renforcement du système de santé (RSS)

Dates limites d'envoi des demandes pour 2009 : le 1er mai et le 4 septembre

## Table des matières

Page

Abréviations et acronymes	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Directives pour les demandes de Renforcement des systèmes de santé de GAVI Alliance	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Motifs	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Introduction	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Objectif	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Principes directeurs	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Conditions requise pour l'obtention du soutien	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Utilisation du soutien pour le RSS de GAVI	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Elaboration de la demande et processus d'examen	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Comité d'examen indépendant	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Dispositions sur le financement	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Suivi, évaluation et recherche operationnelle	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Dispositions sur l'établissement de rapports	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
ANNEXE 1: Conditions générales de GAVI Alliance	<b>Error! Bookmark not defined.</b>

## Abréviations et acronymes

ACD	Atteindre chaque district
BM	Banque mondiale
CAD	Comité d'assistance au développement
CCI	Comité inter-agences de coordination pour la vaccination
CCSS	Comité de coordination du secteur de la santé
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEI	Comité d'examen indépendant
DFID	Département pour le développement international
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
DTC	Diphtérie tétanos coqueluche
EGF	Évaluation de la gestion financière
GAVI	Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation
HMIS	Système d'information pour la gestion de la santé
HMN	Réseau de métrologie sanitaire
IRA	Infection respiratoire aigüe
M&E	Suivi et Évaluation
MdF	Ministère des finances
MdS	Ministère de la Santé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PES	Politique d'égalité des sexes
PPAG	Plan pluriannuel global pour la vaccination
RAS	Rapport annuel de situation
RNB	Revenu national brut
RSS	Renforcement des systèmes de santé
SSV	Soutien aux services de vaccination
SWAp	Approche sectorielle
PTR	Politique de transparence et de responsabilité
UGP	Unité de gestion de projet
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

## **Directives pour les demandes de soutien pour le renforcement des systèmes de santé de GAVI Alliance**

### **Motifs**

Entre 2000 et 2005 GAVI Alliance a fait des investissements significatifs pour améliorer la vaccination dans de nombreux pays réunissant les conditions requises. Les pays ont utilisé les ressources de GAVI pour introduire des vaccins nouveaux et sous-utilisés, pour renforcer les services de vaccination et pour améliorer la sécurité des injections.

Fin 2005, GAVI Alliance a reconnu qu'investir dans les seuls programmes de vaccinations était nécessaire mais pas suffisant pour augmenter et maintenir la couverture vaccinale ou contribuer à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les problèmes des systèmes de santé doivent également être traités. Ceci inclut : du personnel de santé peu motivé, des capacités de gestion non appropriées et un financement imprévisible en périphérie. De tels problèmes empêchent de progresser vers une amélioration de la couverture vaccinale, des soins de santé maternelle et infantile et d'autres résultats sanitaires.<sup>1</sup>

En décembre 2005 et de nouveau en janvier 2008 le comité exécutif de GAVI Alliance a décidé qu'une part des ressources de GAVI Alliance sera dédiée à l'investissement dans le renforcement des systèmes de santé.

### **Introduction**

Ces directives décrivent les objectifs du soutien pour le renforcement des systèmes de santé de GAVI, les principes directeurs, les critères d'obtention et les activités qui peuvent être financées avec ces fonds. Elles présentent également les processus d'élaboration, d'examen et d'approbation et les dispositions de financement, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports.

Ces directives pour le RSS de GAVI et le formulaire de demande joint représentent une version révisée des deux premières directives pour le RSS de GAVI et du formulaire de demande. Cette version révisée est basée sur le retour d'information des premiers pays qui ont effectué des demandes (au cours de septembre 2008), des partenaires de GAVI Alliance, le RSS de GAVI et les comités d'examen indépendants (CEI) et le secrétariat de GAVI Alliance. Elle comprend une nouvelle section concernant les conditions générales de GAVI Alliance pour le soutien, une section modifiée sur les dispositions financières basée sur la nouvelle politique de transparence et de responsabilité (PTR) et les modifications concernant les nouvelles politiques d'égalité des sexes (PES).

### **Objectif**

L'objectif du RSS de GAVI est d'atteindre et de maintenir une couverture vaccinale accrue au travers du renforcement de la capacité des services de santé à réaliser les vaccinations et autres services de santé (avec un accent sur la santé infantile et maternelle).

Les pays sont encouragés à utiliser le financement du RSS de GAVI pour cibler les "goulets d'étranglement" prioritaires ou les barrières dans le système de santé qui empêchent la progression de l'apport et de la demande de vaccination et d'autres services de santé infantile et maternelle. L'investissement devra traiter les différentes questions et critères qui

---

<sup>1</sup> Souligné dans une étude de 2004, commanditée par GAVI et conduite par l'Agence norvégienne pour la coopération du développement, sur les obstacles des systèmes entravant l'augmentation durable de la couverture vaccinale, disponible sur [www.gavialliance.org](http://www.gavialliance.org)

empêchent les systèmes de santé d'atteindre de façon équitable les populations difficiles à atteindre ou marginales.

## Chiffre 1: Cadre conceptuel du RSS de GAVI

Mortalité infantile réduite (OMD4) et santé maternelle améliorée (OMD5)

↑

Vaccination améliorée et durable et autres résultats de santé infantile et maternelle

↑

Vaccination améliorée et durable et autres rendements de santé infantile et maternelle

↑

Activités qui ciblent les "goulots d'étranglement" aux services ou les barrières dans le système de santé.

↑

Les ressources du RSS de GAVI et autres soutiens financiers pour le renforcement des systèmes de santé

Entre autres avantages, le soutien pour le RSS de GAVI contribuera à la réduction de la mortalité infantile et maternelle en accord avec les objectifs du millénaire pour le développement.

### *Principes de base*

#### Conduit par le pays

Le RSS de GAVI doit traiter des problèmes identifiés par les pays sur la base d'examens récents du programme de vaccination et des services de santé conduits par le gouvernement<sup>2</sup>, le Plan national du système de santé<sup>3</sup> et documents similaires qui identifient les zones importantes qui doivent être soutenues par le RSS de GAVI et qui ciblent les lacunes dans le financement actuel.

#### Aligné sur le pays

Le soutien pour le RSS de GAVI doit être cohérent avec les objectifs et les stratégies des cadres et politiques du secteur de la santé du gouvernement existants<sup>4</sup>.

La proposition de RSS doit être alignée avec le calendrier du Plan national de santé (PNS) actuel. Si le Plan pluriannuel global pour la vaccination chiffré actuel PPAG (ou son équivalent) ne couvre pas la durée du soutien pour le RSS proposé, les pays doivent entamer un processus de mise à jour du PPAG afin que la période de soutien pour le RSS soit également couverte par le PPAG mis à jour

Le soutien pour le RSS de GAVI doit être en accord avec les systèmes de gestion du gouvernement, y compris la gestion financière et les procédures d'établissement de rapports

---

<sup>2</sup> Un programme utile de vaccination et des analyses du secteur de la santé peuvent comprendre un examen récent du secteur de la santé, un rapport ou une étude récente sur les problèmes du secteur, une analyse de situation (comme celle conduite pour le PPAG pour la vaccination), un examen des mécanismes de flux des fonds, une politique des ressources humaines ou une analyse des droits de l'homme/des sexes du secteur de la santé ou toute combinaison de ceux-ci.

<sup>3</sup> Si les plans nationaux du secteur de la santé ne sont pas disponibles, le financement du RSS de GAVI peut être utilisé pour élaborer ces plans. Cependant une version ratifiée ou approuvée doit accompagner le formulaire de demande.

<sup>4</sup> Les politiques et cadres comprennent le Plan national du secteur de la santé ou son équivalent; le Plan pluriannuel complet pour la vaccination (PPAG) chiffré; le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP); le Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT); les politiques de ressources humaines et les politiques nationales d'égalité des sexes ou de santé ou des droits de l'homme.

et doit apparaître dans le budget national. Dans les pays qui ont des mécanismes de financement conjoints établis dans le secteur de la santé, ceux-ci devront être utilisés pour gérer les fonds de GAVI. Les dispositions détaillées concernant le meilleur canal pour le financement du RSS aux pays seront finalisées sur la base des Evaluations de gestion financière (EGF) de GAVI.

#### Harmonisé

Le RSS de GAVI devra être complètement coordonné avec les autres efforts des partenaires de développement pour renforcer les systèmes de santé. Le soutien pour le RSS de GAVI ne devra pas stimuler la création d'unités ou de projets indépendants ou gérés de forme indépendante.

#### Prévisible

Le soutien pour le RSS de GAVI est disponible pour la durée du Plan national du secteur de la santé (ou son équivalent national) ou jusqu'au 31 décembre 2015 (selon ce qui arrive en premier) Toute demande future de soutien pour le RSS de GAVI à partir de 2010 dépendra des résultats d'une évaluation réalisée en 2009.

#### Supplémentaire

Les fonds pour le RSS de GAVI devront être en plus du budget de santé du gouvernement – et les fonds ne devront pas remplacer les ressources allouées au secteur de la santé.

Veillez noter que le tableau 8.3 dans le formulaire est à présent obligatoire. Il présente les sources de tous les financements prévus pour les activités du secteur de la santé et devra résumer le financement général du renforcement des systèmes de santé de la part du gouvernement, des partenaires de développement et des autres sources, y compris les organisations non gouvernementales. Le tableau qui suit comprend un explication concise afin de montrer comment les financements prévus du RSS de GAVI seront utilisés pour compléter ces sources de financement existantes et/ou prévues des efforts nationaux généraux de renforcement des systèmes de santé en soutien à une couverture vaccinale accrue.

#### Complet et collaboratif

Il est très important que tous les intervenants dans le renforcement des systèmes de santé soient impliqués dans la planification et la mise en application du soutien pour le RSS de GAVI. Les partenaires de développement, les organisations de la société civile, et les représentants du secteur privé et les groupes marginalisés (y compris les groupes de population difficiles à atteindre) sont censés être informés et impliqués dans le soutien pour le RSS de GAVI. Ceci favorisera le sentiment d'appartenance nationale et la mise en application et le suivi du soutien.

#### Catalytique et novateur

Les pays sont tenus de cibler le soutien pour le RSS de GAVI vers des initiatives catalytiques lorsque c'est possible, comme le soutien à de nouvelles initiatives de renforcement des systèmes de santé nationaux ou des initiatives pilotes dans une zone géographique donnée qui peut ensuite être mise à l'échelle du pays entier. De même GAVI Alliance encourage les pays à utiliser le soutien pour le RSS pour développer de nouveaux modèles ou approches du renforcement des systèmes de santé nationaux novateurs.

#### Orienté aux résultats

La proposition doit montrer un lien logique entre les goulots d'étranglement, manques ou problèmes identifiés, les objectifs et activités proposés et les indicateurs utilisés pour mesurer les progrès. Les indicateurs devront être mesurables et liés à une couverture vaccinale accrue. D'autres indicateurs peuvent être utilisés pour mesurer les changements dans d'autres résultats pertinents dans la santé infantile et maternelle, spécialement au niveau de la prestation des services.

Il est recommandé qu'au moins un indicateur soit désigné afin de mesurer spécifiquement la façon dont les groupes difficiles à atteindre qui ont une faible couverture vaccinale (comme les populations éloignées ou autres groupes marginalisés) pourront bénéficier du soutien pour le RSS de GAVI. L'impact et les résultats ultimes du soutien pour le RSS de GAVI

devront apparaître dans les données sur la santé au niveau périphérique (par exemple les changements dans les données sur les populations et les équipements de santé au niveau du district ou en dessous de ce niveau). Cependant ceci n'empêche pas de mesurer les effets du règlement des goulets d'étranglement des systèmes de santé "en amont" comme ceux au dessus du niveau du district.

#### Accent sur la viabilité

Les pays doivent prendre en considération les implications financières à moyen et à long terme du soutien pour le RSS de GAVI. Dans ce contexte il sera important de prendre en considération et de décrire comment les besoins pour de futurs financements pour des questions telles que la maintenance, l'embauche de personnel, les indemnités ou salaires du nouveau personnel seront satisfaits durablement après que le financement pour le RSS de GAVI soit terminé. Ceci est spécialement important pour les dépenses majeures concernant les nouvelles infrastructures, les transports, les équipements, l'embauche de nouveau personnel et les indemnités ou primes pour le nouveau personnel.

#### Accent sur l'égalité et l'universalité de la couverture, y compris sur l'égalité des sexes

Le RSS de GAVI encourage les approches pour atteindre une couverture universelle durable dans le contexte des approches pour les soins de santé primaires. Ceci comprend la désignation de groupes difficiles à atteindre, de populations marginalisées et le traitement des questions d'inégalité (y compris celles basées sur les sexes). Le but de la politique d'égalité des sexes de GAVI Alliance est de promouvoir une couverture accrue, l'effectivité et l'efficacité de la vaccination et des services de santé correspondants en s'assurant que toutes les filles et garçons, femmes et hommes aient un accès égal à ces services. Afin d'atteindre les OMD il est nécessaire de soulever le problème de l'inégalité des sexes et son impact sur l'accès et l'utilisation des systèmes de santé essentiels, y compris la vaccination et les services de santé infantile.

### **Critères d'obtention**

Les 72 pays réunissant les conditions requises par GAVI peuvent faire une demande de soutien pour le RSS **si**: 1) le pays a un Plan national de la santé (ou sa stratégie de santé nationale équivalente) qui couvre la durée du soutien pour le RSS demandé **et** 2) le pays a un Plan pluriannuel global pour la vaccination (PPAG) chiffré ou peut justifier qu'ils auront un PPAG final avant le début du financement, qui couvre la durée du soutien pour le RSS demandé. Ceci inclura une ébauche officiellement approuvée au moment de la demande

Le Plan national de santé, le PPAG et la proposition pour le RSS de GAVI peuvent être élaborés simultanément mais une ébauche écrite finale approuvée par le Comité de coordination du secteur de la santé (CCSS) ou son équivalent national est une condition requise pour la demande de soutien pour le RSS de GAVI.

Seuls les gouvernements nationaux peuvent effectuer des demandes. Des exceptions pourront être faites pour les pays dans des situations d'urgence<sup>5</sup>.

Les pays qui font une demande de Soutien aux services de vaccination de GAVI ou au soutien pour l'introduction de vaccins nouveaux et sous-utilisés peuvent également faire une demande pour le soutien pour le RSS de GAVI<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Dans les cas spéciaux où le gouvernement n'est pas en mesure de produire une demande, GAVI Alliance peut accepter les demandes élaborées et signées par les partenaires nationaux clés.

<sup>6</sup> Les pays qui font une demande pour le SSV ou le soutien aux vaccins nouveaux doivent utiliser les formulaires de demande élaborés à cet effet.

Les pays qui ont été officiellement notifiés par le secrétariat de GAVI qu'ils sont en situation de défaillance concernant les exigences d'autofinancement de vaccins nouveaux peuvent faire une demande de RSS. Cependant, l'approbation du soutien pour le RSS est conditionnée par la sortie du pays de la situation de défaillance et le respect des exigences de co-paiement.

### *Utilisation du soutien pour le RSS de GAVI*

Le RSS de GAVI doit s'attacher à lever les obstacles entravant les systèmes de santé, dont l'élimination ou la réduction aura un impact important et favorisera l'accès, la demande et l'utilisation des services de vaccination et des services de santé infantile et maternelle. Les pays peuvent désigner une large gamme d'obstacles entravant les systèmes de santé mais dans la plupart des cas il n'est possible d'en traiter que quelques uns de manière prioritaire avec les ressources disponibles du RSS de GAVI. Le défi est de faire le meilleur usage du soutien pour le RSS de GAVI dans le contexte des efforts de renforcement des systèmes de santé.

Bien que l'impact du soutien pour le RSS de GAVI doit être constaté au niveau du district et en dessous de ce niveau, il est reconnu que les obstacles entravant les systèmes de santé doivent être traités à tous les niveaux afin d'obtenir de meilleurs résultats de vaccination. Les fonctions de soutien national comme la gestion des installations (achats, stockage et distribution), la gestion financière (y compris le déboursement de fonds en périphérie) et les systèmes d'information de la santé sont toutes essentielles à la prestation de services au niveau infranational. Les demandes pour tout soutien dans ces domaines seront donc également acceptées si la demande démontre clairement de quelle manière le soutien permettra une augmentation ainsi que le maintien de la couverture vaccinale.

#### Chiffre 2: Exemples de domaines pour le soutien pour le RSS de GAVI

##### Domaine 1: Effectifs du personnel de santé

Payé au rendement et autres systèmes basé sur des primes

Formation de base et formation continue

Initiatives pour assurer la qualité

##### Domaine 2: Organisation et gestion des services de santé

Contrats basés sur les performances avec les ONG, OSC ou fournisseurs privés du secteur de la santé au niveau du district et en dessous de ce niveau.

Traitement des obstacles administratifs qui empêche le flux de fonds du niveau national vers les niveaux périphériques.

Améliorer les systèmes d'information de la gestion de la santé (HMIS): par exemple en développant la capacité du système à générer des données désagrégées de vaccination par sexe, groupe d'âge, niveau de revenu et autres caractéristiques pertinentes.

Renforcer la routine de contrôle et d'évaluation de performance du secteur de la santé

Utilisation accrue de données sur les installations et des enquêtes au niveau du district et en dessous de ce niveau.

Renforcer les performances de gestion et les pratiques de supervision à tous les niveaux.

Identifier et améliorer les prestations et utilisations de services pour les populations "difficiles à atteindre"

Soutenir la mise en application de plus de services coordonnés et intégrés, y compris les services de vaccination et autres services de santé infantile.

##### Domaine 3: Systèmes d'approvisionnement, de distribution et de maintenance (à différents niveaux administratifs)

Gestion des approvisionnements, y compris des vaccins et du matériel y relatif.

Gestion des équipements, y compris les équipements de la chaîne du froid.  
Gestion des transports  
Développement des infrastructures

Le soutien RSS de GAVI peut être utilisé pour des dépenses ponctuelles qui augmentent les capacités du système (tels que la rémunération aux résultats, l'emploi d'organisations non gouvernementales, la publication de données au niveau des districts, des subventions d'incitation aux districts pour l'obtention de résultats, la formation, l'assistance technique, l'achat de matériel, ou la mise au point de systèmes) et des dépenses récurrentes (telles que l'essence, la maintenance, ou les indemnités journalières dans le cadre de la prestation de services à des groupes difficiles à atteindre). La proposition doit montrer comment ces dépenses (surtout dans le cas de l'utilisation de ressources pour couvrir des coûts récurrents) seront pourvues lorsque le soutien RSS de GAVI ne sera plus disponible.

Les six piliers des systèmes de santé de l'OMS (le personnel de santé, la prestation de service, l'information, les produits, le financement de la santé, et le gouvernement / direction) sont un cadre utile pour désigner des stratégies et des activités pour le soutien pour le RSS, des détails sont disponibles sur [www.who.int/healthsystems/topics/en](http://www.who.int/healthsystems/topics/en)

Le soutien pour le RSS de GAVI **ne peut pas** être utilisé pour acheter des vaccins. La section du soutien pour les vaccins nouveaux et sous-utilisés de GAVI est réservée à cet effet.

Les fonds du RSS de GAVI **peuvent** être utilisés pour les équipements de la chaîne du froid, s'ils sont considérés comme étant un obstacle entravant les systèmes de santé à l'augmentation ou au maintien de la couverture vaccinale.

Bien que le RSS de GAVI met l'accent sur la mise en œuvre plutôt que sur la recherche, les proposant peuvent utiliser les fonds RSS de GAVI pour soutenir la recherche opérationnelle, du moment qu'ils sont en mesure de montrer comment cette activité contribue à l'amélioration et au maintien d'une couverture vaccinale élevée. Ceci peut inclure des recherches liées à l'identification des principaux obstacles socio-économiques, démographiques, politiques et ethniques ou de sexes à l'accès et à l'utilisation des services de vaccination ou des autres services de santé infantile et maternelle. Les pays peuvent également utiliser les fonds du RSS de GAVI pour renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation au niveau national lorsque ceux-ci sont défaillants.

Le soutien pour le RSS de GAVI diffère de soutien SSV de GAVI de plusieurs manières, y compris:

Un comité de coordination du secteur de la santé (CCSS) ou son équivalent<sup>7</sup>, en collaboration avec le département de planification du Ministère de la Santé (ou son équivalent) a la responsabilité générale pour la préparation, l'examen, l'approbation, la soumission, la mise en application, le suivi et l'évaluation de la demande pour le RSS de GAVI. La responsabilité du SSV de GAVI repose sur le programme de vaccination et le Comité de coordination inter-agences (CCI)

Les fonds pour le RSS de GAVI sont alloués sur la base de la cohorte de naissance et du revenu par habitant pour la durée du plan national du secteur de la santé. La remise de primes du SSV est basée sur l'augmentation du nombre d'enfants vaccinés par rapport à l'année précédente (d'où une prévisibilité limitée).

---

<sup>7</sup> La plupart des pays ont un forum pour les partenaires et les planificateurs du gouvernement qui prennent des décisions qui affectent le secteur de la santé (pas uniquement la vaccination) Ce groupe est connu sous différents noms dans différents pays (comme le groupe de coordination de donateurs pour la santé ou le comité national de pilotage) mais pour GAVI il se réfère au "Comité de coordination du secteur de la santé" Un nouveau comité ne devra pas être créé si un comité existant remplit déjà les fonctions requises.

## *Processus d'élaboration et d'examen de la demande.*

### Direction

Sous les conseils du CCSS, le département de planification du Ministère de la Santé (ou son équivalent) devra diriger l'élaboration et la soumission de la demande de RSS de GAVI et superviser la mise en application du soutien. Ceci devra être fait en étroite collaboration avec le programme national de vaccination et les autres départements pertinents du Ministère de la Santé. Le Ministère des Finances, et les départements pertinents dans d'autres ministères, devront être consultés dans le processus concernant les Droits de l'homme et l'égalité des sexes.

### Préparation de la demande

L'élaboration d'une demande appropriée pour le RSS de GAVI prend du temps (création de l'équipe, consultation, conception et formulation de la proposition, examen, révision, et approbation). Les pays qui font une demande de soutien pour le RSS de GAVI sont encouragés à préparer un calendrier réaliste pour le processus et mobiliser les ressources nécessaires afin de remplir cette tâche. Le formulaire de demande constitue la proposition et il n'y a pas besoin de préparer une proposition écrite distincte.

Les pays sont tenus de diriger l'élaboration et de compléter leur demande de RSS de GAVI. Des informations complémentaires, clarifications et conseils peuvent être obtenus de la part des partenaires nationaux et régionaux comprenant l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque mondiale (BM), les donateurs bilatéraux ou les organisations de la société civile.

### Intégration de la société civile et du secteur privé

La société civile dans le contexte du soutien pour le RSS de GAVI est définie par les organisations bénévoles civiques et sociales et les institutions qui fournissent ou sont impliquées dans :

la vaccination ou les services de soins de santé infantile; ou

le conseil technique ; ou

la mobilisation sociale ou le soutien pour la vaccination et les soins de santé infantile et les services de santé maternelle et de santé des femmes.

Le soutien pour le rôle de ces organisations dans l'augmentation et le maintien de la couverture vaccinale est encouragé et peut être inclus dans la proposition de RSS, lorsque cela est pertinent.

Un soutien supplémentaire de GAVI est disponible pour tous les pays réunissant les conditions requises par GAVI afin de renforcer la coordination et la représentation de la société civile au travers d'un cadre de soutien distinct à la société civile en utilisant un formulaire de demande spécifique aux OSC. Un soutien supplémentaire de GAVI est également disponible pour l'utilisation par les organisations de la société civile dans 10 pays pilotes<sup>8</sup> (2007-2010) pour soutenir les activités désignées dans la proposition de RSS de GAVI ou dans le PPAG, en utilisant un formulaire de demande spécifique aux OSC.

### Assistance technique

Si un pays désire utiliser un soutien technique externe pour élaborer la proposition de RSS de GAVI, il est vivement recommandé que le soutien utilisé soit non seulement expérimenté avec le RSS, mais également avec les programmes de vaccination et de préférence avec le soutien au programme de vaccination et le RSS de GAVI. Des compétences liées au pays et

---

<sup>8</sup> Afghanistan, Burundi, Bolivie, RD du Congo, Ethiopie, Géorgie, Ghana, Indonésie, Mozambique et Pakistan

une connaissance approfondie du secteur de la santé sont souvent les meilleurs garants pour fournir dans le temps des données au processus de demande.

Le secrétariat de GAVI Alliance peut fournir aux pays un soutien financier **unique** pour une assistance au processus de demande. Les demandes de fonds pour le soutien technique doivent décrire:

La nature du soutien technique demandé (qui peut comprendre l'engagement d'un conseil d'expert pour aider à la préparation de la demande, les fonds pour tenir les réunions des intervenants nécessaires, etc.);

Les activités planifiées sur lesquelles le support technique est orienté;

Un budget détaillé (ne pas excéder 50'000\$ USD); et

Le compte ou l'agence (gouvernement, CCSS, SWAp, BM, UNICEF, OMS ou autre) préféré au travers duquel les fonds seront transférés au pays.

Tout pays qui désire accéder à ce soutien doit contacter l'agent du pays au secrétariat de GAVI, en utilisant l'adresse e-mail suivante: [proposals@gavialliance.org](mailto:proposals@gavialliance.org) ou écrire à :

Demande de soutien technique, Nouvelles demandes,  
Secrétariat de GAVI Alliance,  
Chemin de Mines 2,  
CH 1202 Genève,  
Suisse

Les demandes de ressources pour le soutien technique pour *mettre en application et contrôler* le soutien pour le RSS de GAVI doivent être faites dans la section 7.5 du formulaire de demande.

#### Examen collégial de la demande

Avant que les Ministres de la Santé et des Finances ne signent le formulaire de demande complété les pays doivent faire examiner la demande par un groupe d'intervenants au niveau national qui ont les compétences et les connaissances pour s'assurer que la demande respecte les directives du RSS de GAVI. Cet "examen collégial au niveau national" doit être coordonné par le CCSS et examiner un nombre d'aspects de la demande (illustrés dans la figure 2) qui forment un cadre utilisé également par le Comité d'examen indépendant lors de l'évaluation des propositions. Les propositions qui ont réuni ces critères ont rencontré un taux d'approbation bien plus élevé que ceux qui ne réunissait pas ces critères.

#### Chiffre 2: Considérations de l'examen collégial au niveau national

L'examen collégial au niveau national doit observer un certain nombre d'aspects, incluant si:

le processus d'élaboration était complet, et impliquait tous les intervenants principaux et comprenait des groupes des populations difficiles à atteindre avec un équilibre approprié d'hommes et de femmes;

la demande est basée sur des analyses récentes du secteur de la santé et de la vaccination;

la demande est alignée avec les principaux cadres de politique et de planification;

elle ajoute une valeur ou complète les activités de renforcement des systèmes de santé actuels ou prévus;

la stratégie proposée est appropriée et traite les "goulets d'étranglement" prioritaires ou les obstacles qui empêchent l'accomplissement des résultats de vaccination et des autres services de santé infantile et maternelle;  
les activités peuvent être mises en application dans le calendrier suggéré et de manière durable;  
la demande traite de façon appropriée la forme sous laquelle la progression sera contrôlée;  
la gestion financière est solide et bien alignée avec les systèmes de gestion financière nationaux et reflète le résultat de l'Évaluation de la gestion financière de GAVI;  
la demande fait cas de l'investissement du RSS de GAVI.

Les pays sont incités à inviter des examinateurs externes à participer à cet examen des pairs, mais ils ne sont pas obligés de le faire. Les partenaires au niveau des pays ou au niveau régional, ainsi que le Secrétariat de GAVI peuvent prendre en charge l'identification et obtenir la participation d'examineurs pairs externes pour les pays (si les pays souhaitent recourir à des examinateurs pairs externes). Les régions peuvent éventuellement songer à organiser un "examen par des pairs au niveau régional" avant de soumettre les propositions, ce qui pourrait non seulement renforcer la solidité des propositions sur le plan technique, mais aussi les capacités techniques et l'échange d'informations au niveau régional.

### ***Examen externe indépendant***

Un Comité d'examen indépendant de la demande de subvention conjointe <sup>9</sup> (CEI) de GAVI évaluera toutes les demandes et formulera des recommandations au Comité exécutif de GAVI sur la viabilité de chaque demande de financement. Les quatre options de décision du CEI sont les suivantes:

Approbation;  
Approbation en attente de clarifications mineures;  
Approbation conditionnelle en attente d'informations supplémentaires;  
Renouvellement de la demande.

Le mandat du CEI est de confirmer que chaque soumission satisfait aux exigences requises des demandes et aux principes directeurs du soutien RSS de GAVI (de la même façon que le font les examens par des pairs à l'échelle des pays).

### ***Propositions approuvées et désignation des meilleures pratiques***

Toutes les propositions pour le RSS qui ont été approuvées par le Comité exécutif de GAVI sont disponibles sur: [www.gavialliance.org/performance/country\\_results/index.php](http://www.gavialliance.org/performance/country_results/index.php)

Un examen des meilleures pratiques désignées par le CEI est également disponible sur: [www.gavialliance.org/resources/GAVI\\_HSS\\_proposals\\_good\\_examples\\_Oct\\_2008.pdf](http://www.gavialliance.org/resources/GAVI_HSS_proposals_good_examples_Oct_2008.pdf)

Cette information peut aider à fournir des informations pour le processus d'élaboration des propositions pour le RSS de GAVI. Un document de questions et réponses et une actualisation du pays sont également disponibles sur le site internet de GAVI: [www.gavialliance.org/information/faqs/index.php](http://www.gavialliance.org/information/faqs/index.php)

---

<sup>9</sup> Le comité d'examen examine également en même temps la proposition d'un pays pour les vaccins nouveaux et pour le SSV, le cas échéant.

## **Dispositions de financement**

### Allocation

Tous les pays réunissant les conditions requises par GAVI peuvent effectuer une demande pour le RSS de GAVI. Deux niveaux de financement sont disponibles:

1. Les pays dont le revenu national brut (RNB) par habitant inférieur à USD 360 en 2006 ont droit à USD 5 par nouveau-né et par année pour la période du soutien pour le RSS de GAVI. Ces pays sont :

la République Centrafricaine, la Tanzanie, le Togo, le Zimbabwe, le Népal, le Mozambique, l'Ouganda, la Gambie, Madagascar, le Niger, le Rwanda, le Sierra Leone, le Malawi, l'Erythrée, la Guinée Bissau, l'Ethiopie, la RD du Congo, le Liberia, le Burundi, l'Afghanistan, la RPD de Corée et la Somalie.

2. Tous les autres pays ont droit à un maximum de USD 2,50 par nouveau-né et par année pour la période du soutien pour le RSS de GAVI .

### Durée

Le soutien pour le RSS de GAVI est disponible pour la durée du plan national du secteur de la santé (ou son équivalent national) ou jusqu'au 31 décembre 2015, selon ce qui arrive en premier. Les pays dont le soutien pour le RSS de GAVI expire en 2009 peuvent reformuler une demande de soutien pour le RSS de GAVI en 2009. Toute autre demande de soutien pour le RSS de GAVI après 2009 dépendra des résultats des évaluations à moyen terme ayant lieu en 2009.

Si le plan national du secteur de la santé expire en 2009 il est recommandé d'effectuer la demande de soutien pour le RSS de GAVI sur la base des plans subséquents, vu qu'il est peu probable que le soutien pour des périodes de moins d'un an soit recommandé pour être financé.

### Gestion financière

GAVI Alliance a adopté une politique de transparence et de responsabilité (PTR) pour le soutien financier, y compris le RSS de GAVI, qui a pris effet le 1er janvier 2009.

La politique de transparence et de responsabilité donne les grandes lignes d'une série de conditions requises minimum pour la gestion financière du soutien pour le RSS de GAVI :

Le financement devra être utilisé pour des objectifs établis dans une proposition;

Les fonds doivent être gérés de façon transparente, et des rapports financiers précis et vérifiables doivent être produits de façon régulière, comme spécifié dans les dispositions de financement individuel;

Les fonds doivent être gérés sur des comptes qui remplissent les conditions légales nationales pour les audits, la comptabilité et les achats.

Hormis ces conditions minimum de gestion financière :

Les fonds devront apparaître dans le budget national (être au budget) ; et

Les fonds doivent être en plus des allocations du gouvernement au secteur de la santé ainsi que des contributions des autres partenaires: par exemple aucun financement ne devra être détourné du secteur de la santé si des fonds du RSS sont reçus.

Une autre condition requise par GAVI Alliance veut que tous les pays qui reçoivent le soutien pour le RSS doivent passer une Évaluation de la gestion financière (EGF) avant le déclenchement des premières années de soutien.

L'EGF sera centrée sur les domaines clés suivants :

- Crédibilité du budget ;
- Compréhensibilité et transparence des processus de prévisions budgétaires ;
- Prévisions budgétaires basées sur la politique ;
- Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget;
- Comptabilité, archivage et présentation de rapports ; et
- Contrôle et audit externes.

Les résultats de l'EGF aideront les pays à identifier les meilleurs mécanismes de financement pour gérer les fonds du RSS de GAVI, et permettra à GAVI de déterminer quelles activités fiduciaires supplémentaires (le cas échéant) sont nécessaires afin de compter sur les mécanismes de financement sélectionnés. L'EGF sera renseignée par, et bénéficiera des autres évaluations de gestion financières réalisées dans le pays.

Les pays seront en mesure de déterminer le calendrier de l'EGF étant entendu que les fonds ne seront pas transférés tant que l'EGF ne sera pas complétée. L'EGF doit dans la mesure du possible être harmonisée avec les autres missions des partenaires de développement.

Une fois l'EGF complétée le secrétariat et le pays se mettront d'accord et signeront un aide mémoire qui stipulera les dispositions pour la gestion des fonds, y compris toute activité d'assurance supplémentaire nécessaire, comme l'indique l'EGF. Les EGF seront répétées au minimum tous les trois ans.

Si l'EGF est complétée avant la révision du CEI, le rapport et l'aide mémoire seront soumis ensemble avec les propositions pour le RSS de GAVI. Si l'EGF est complétée après la révision des propositions, le CEI ne sera en mesure que de recommander le projet pour « approbation avec clarifications » si toutes les autres conditions requises sont remplies. Dans ce cas, la révision finale du rapport de l'EGF et de l'aide mémoire sera déléguée au secrétariat de GAVI.

Les pays seront en mesure de déterminer le moment exact de leur révision dans le pays, étant entendu que pour les nouveaux projets de RSS, les fonds ne seront pas transférés tant que l'EGF ne sera pas complétée. Le secrétariat de GAVI fera le nécessaire pour harmoniser les révisions dans le pays avec les missions des partenaires de développement pertinentes. Le secrétariat de GAVI Alliance et les pays réunissant les conditions requises concluront un accord sur le processus de révision dans le pays, qui en fonction du niveau d'information qui existe déjà sur la gestion des finances publiques dans le secteur de la santé, pendra entre une et deux semaines à être réalisé.

En principe les pays seront en mesure de choisir le mécanisme financier pour la gestion des fonds du RSS qui satisfasse au mieux leurs besoins individuels, tant que ce mécanisme financier remplit les critères minimum mentionnés ci-avant. Cependant les pays sont vivement encouragés à utiliser le mécanisme de financement disponible le plus harmonisé et aligné. Si un mécanisme de financement conjoint est opérationnel dans le secteur de la santé (par exemple, le type de financement conjoint utilisé dans de nombreuses SWAp de la santé), GAVI recommande vivement que le pays utilise ce mécanisme. Si un autre mécanisme est choisi le pays devra fournir une justification substantielle pour choisir cette option et non une autre.

Lorsque le financement a été approuvé par le comité de GAVI Alliance et que l'évaluation de la gestion financière a été complétée, la première année de soutien sera transférée au travers du mécanisme de financement choisi par le pays.

Cela prend en général 6 mois à partir de la date de la soumission pour que les fonds arrivent dans le pays. Cette période peut être réduite si les pays se sont assurés que les coordonnées

bancaires<sup>10</sup> incluses dans le formulaire de demande ont été soumises et approuvées à la soumission des propositions pour le RSS de GAVI.

Les financements annuels subséquents seront basés sur les performances soulignées dans le Rapport annuel de situation (RAS), les dispositions des rapports financiers et d'audit comme convenus de façon individuelle, et l'évaluation par le Comité d'examen indépendant. Le comité recommandera si oui ou non continuer le financement pour un pays donné. Les problèmes les plus courants qui ont empêché des pays de recevoir de façon continue le financement du RSS de GAVI ont été :

RAS incomplet, par exemple: signatures manquantes; rapports financiers ou programmatiques manquant ou incomplets; et défaut de demande pour le financement de l'année à venir, etc.;

Défaut de soumission du RAS à la date limite requise (15 mai)

Problèmes opérationnels, par exemple: retards dans l'utilisation des fonds, ou mise en application d'activités qui ne correspondent pas aux activités et objectifs spécifiés dans la proposition.

#### Prévisions budgétaires

Un budget doit être préparé pour toutes les activités principales pour la durée du soutien pour le RSS de GAVI. Les pays doivent s'assurer que tous les coûts pour la mise en application du soutien pour le RSS de GAVI, y compris l'assistance technique, sont compris dans le budget. Tous les chiffres du budget devront être fournis en \$USD (au taux de change actuel) et les pays devront s'assurer que les déflateurs de GAVI sont utilisés pour les coûts à venir (voir les directives sur le site internet de GAVI : [www.gavialliance.org](http://www.gavialliance.org)).

GAVI Alliance ne sera pas en mesure de couvrir les coûts supplémentaires au delà de l'allocation au pays et du soutien technique déjà spécifiés dans ce document.

#### Audit

A moins que d'autres procédures soient stipulées dans l'aide mémoire de l'EGF GAVI devra recevoir des rapports d'audit externes (par exemple le rapport de l'auditeur général ou son équivalent) des comptes utilisés pour les fonds de GAVI dans l'année suivant la clôture de la période comptable. GAVI se réserve le droit de requérir un audit externe des comptes qui pourra être réalisé à tout moment pendant ou après la durée du soutien pour le RSS de GAVI. Les partenaires de GAVI au sein du pays, le gouvernement et le CCSS peuvent communiquer toute préoccupation sur l'utilisation des fonds au secrétariat de GAVI Alliance à tout moment.

#### **Suivi, évaluation et recherche opérationnelle**

Toutes les données signalées dans la proposition pour le RSS de GAVI et le rapport annuel de situation devront être cohérentes avec les rapports que le pays fait dans le cadre d'un autre soutien de GAVI. Ceci est particulièrement important pour la cohorte de naissance, les populations ciblées et les taux de couverture. Si des divergences entre les chiffres de la proposition et ceux cités dans les documents officiels ou dans les autres rapports dans les demandes à GAVI celles-ci devront être justifiées et expliquées en détail.

Un membre du gouvernement devra être désigné comme le point de convergence pour le suivi et l'évaluation programmatique.

---

<sup>10</sup> Ce qui comprend le numéro de compte bancaire, le code IBAN, le nom et l'adresse de la banque du bénéficiaire et les coordonnées de la banque intermédiaire aux USA, le code SWIFT qui devront tous être vérifiés par un représentant de l'UNICEF

## Suivi

Les indicateurs choisis devront pouvoir documenter les rendements, résultats et impact du soutien pour le RSS de GAVI. Les pays devront désigner de préférence une série d'indicateurs SMART<sup>11</sup> (avec des données de référence) qui sont déjà utilisés dans le système d'information de la santé existant.

**Trois indicateurs de résultats et d'impact** sont obligatoires pour le suivi du soutien pour le RSS de GAVI:

Taux de couverture nationale DTC3 (%);  
Nombre / % des districts<sup>12</sup> atteignant  $\geq 80$  % de couverture DCT3 ; et  
Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1000).

Trois indicateurs supplémentaires d'impact et de résultats peuvent être utilisés pour documenter l'impact et/ou les résultats du soutien pour le RSS de GVI. Chaque indicateur doit être clairement lié à un objectif spécifique du soutien pour le RSS de GAVI. Pour tous les indicateurs la source de données, la valeur de base de l'indicateur et la date, un objectif de niveau à une date donnée ainsi que le numérateur et le dénominateur devront être fournis dans le formulaire de demande.

Jusqu'à six **indicateurs de rendement** peuvent être inclus mais au moins un indicateur de rendement doit être inclus pour chaque objectif et les activités correspondantes. Ces indicateurs devront être choisis avec soin afin de s'assurer que les valeurs de référence sont disponibles, que les étapes et objectifs sont réalisables vu qu'ils doivent être signalés dans le rapport de situation annuel.

**Les indicateurs de processus** devront être signalés afin de documenter les progrès de la mise en application des activités soutenues par le RSS de GAVI.

Les efforts afin de désagréger les données, y compris les informations sur les différences géographiques, de sexe et de revenu sont encouragés lorsqu'ils sont pertinents et réalisables.

Les faiblesses du système d'information de la santé (SIS) devront être désignées. Le soutien pour le RSS de GAVI pourra être utilisé pour renforcer le SIS. Tout soutien du SIS devra être harmonisé avec le soutien des autres donateurs (comme le réseau de métrologie sanitaire ou le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, HIV et la tuberculose). Les pays peuvent également demander le soutien RSS de GAVI afin d'inclure les données désagrégées géographiques, de sexe et de revenu pertinentes dans leur système d'information sur la santé.

## Evaluation

Le prolongement de la demande pour un autre soutien pour le RSS de GAVI après 2009 dépendra du résultat d'une évaluation ayant lieu en 2009.

Les pays sont également encouragés à évaluer l'impact et la pertinence des activités du RSS de GAVI qui sont proposées au moins à la fin de la période de financement. Ceci aidera à fournir des informations aux autres donateurs potentiels investissant dans le Renforcement des systèmes de santé.

---

<sup>11</sup> Spécifiques, Mesurables, Acceptables, Réalistes et déterminés dans le Temps

<sup>12</sup> ou l'unité administrative équivalente

### Recherches opérationnelles

Le soutien pour le RSS de GAVI peut être utilisé pour des recherches opérationnelles comme l'analyse des raisons pour lesquelles les populations ne sont pas en mesure d'accéder et d'utiliser les services de vaccination (que ce soit du à des facteurs sociaux, économiques, politiques ou de sexe) Les fonds du RSS de GAVI peuvent également être utilisés pour tester des stratégies spécifiques pour atteindre les groupes de population marginalisée.

### ***Dispositions pour l'établissement de rapports***

La mise en application des activités soutenues par le RSS de GAVI sera suivie par GAVI au travers du processus du rapport annuel de situation (RAS). Le rapport fournira des informations sur la situation par rapports aux objectifs établis dans le formulaire de demande pour le RSS de GAVI. Le rapport devra également fournir les informations de gestion financière sur l'utilisation des fonds du RSS de GAVI. Dans les pays où les fonds du RSS de GAVI sont transférés au travers de mécanisme de financement conjoints le rapport annuel du secteur de la santé, comprenant le rapport annuel du financement conjoint devront être joints au RAS de GAVI.

La date limite pour la soumission du rapport annuel de situation pour l'année calendaire précédente est le 15 mai de chaque année. Tous les pays doivent soumettre un RAS, même si le soutien pour le RSS de GAVI a été reçu vers la fin de l'année précédente.

## **ANNEXE 1: Conditions générales de GAVI Alliance**

Les pays seront tenus de signer et de donner leur accord dans le formulaire de demande, conformément aux conditions générales de GAVI Alliance qui sont les suivantes:

### **FINANCEMENT UTILISÉ UNIQUEMENT POUR DES PROGRAMMES APPROUVÉS**

Les pays candidats ("Pays") confirment que tous les fonds fournis par GAVI Alliance pour cette demande seront utilisés et appliqués dans le seul but de réaliser le(s) programme(s) décrit(s) dans cette demande. Toute modification significative du/des programme(s) approuvé(s) devra être révisée et approuvée par avance par GAVI Alliance. Toutes les décisions de financement pour cette demande sont prises à la volonté du Comité de GAVI Alliance et son sujette aux procédures du CEI et à la disponibilité des fonds.

### **MODIFICATION DU PROJET**

Le Pays notifiera GAVI Alliance dans son rapport annuel de situation s'il souhaite proposer des modifications dans la description du/des programme(s) dans cette demande. GAVI Alliance instrumentera toute modification approuvée par GAVI Alliance et cette demande sera modifiée.

### **REMBOURSEMENT DES FONDS**

Le Pays est d'accord de rembourser à GAVI Alliance tous les fonds qui ne sont pas utilisés par le programme décrit dans cette demande. Le remboursement par le pays doit être effectué en dollars américains à moins que GAVI Alliance ne le décide autrement, dans les soixante (60) jours après réception par le Pays de la demande de remboursement de GAVI Alliance et les fonds doivent être versés sur le compte ou les comptes désigné(s) par GAVI Alliance.

### **SUSPENSION/RESILIATION**

GAVI Alliance peut suspendre tout ou partie de ses financements au Pays si elle a une raison de soupçonner que les fonds ont été utilisés pour un autre but que pour les programmes décrits dans cette demande ou toute modification de cette demande approuvée par GAVI. GAVI Alliance se réserve le droit de résilier son soutien au Pays pour les programmes décrit dans cette demande si un mauvais usage des fonds de GAVI Alliance est confirmé.

### **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Le Pays confirme que les fonds apportés par GAVI Alliance ne devront pas être offert par le Pays à de tierces personnes, et que le Pays ne cherchera non plus aucun présent, paiement ou bénéfice en rapport avec cette demande directement ou indirectement qui pourrait être considéré comme une pratique illégale de corruption.

### **AUDITS ET ARCHIVES**

Le Pays conduira des audits financiers annuels et les partagera avec GAVI Alliance comme exigé. GAVI Alliance se réserve le droit de se livrer par elle-même ou au travers d'un agent à des audits ou autres évaluation de la gestion financière afin d'assurer l'obligation de rendre compte des fonds déboursés au Pays.

Le Pays maintiendra des archives comptables précis instrumentant comment les fonds de GAVI Alliance sont utilisés. Le Pays maintiendra ses archives comptables en accord avec ses normes comptables approuvées par son gouvernement pour au moins trois ans après la date du dernier déboursement de fonds de GAVI Alliance. En cas de réclamation de mauvais usage des fonds le pays maintiendra ces archives jusqu'à ce que les résultats de l'audit soient définitifs. Le pays donne son accord pour ne revendiquer aucun privilège concernant les documents à l'encontre de GAVI Alliance en rapport avec tout audit.

#### CONFIRMATION DE LA VALIDITE LEGALE

Le Pays et les signataires pour le gouvernement confirment que cette demande est juste et correcte et forme un engagement légal obligeant le Pays, selon les lois du Pays, à réaliser les programmes décrits dans cette demande.

#### CONFIRMATION DU RESPECT DE LA POLITIQUE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITÉ DE GAVI ALLIANCE

Le Pays confirme qu'il a pris connaissance de la politique de transparence et responsabilité (PTR) de GAVI Alliance et qu'il remplira ses conditions.

#### ARBITRAGE

Tout litige entre le Pays et GAVI Alliance survenant de ou en relation avec cette demande qui n'a pas été réglé à l'amiable dans une période de temps raisonnable sera soumis à un arbitrage à la demande de GAVI Alliance ou du pays. L'arbitrage sera conduit en accord avec les règles d'arbitrage UNCITRAL alors en vigueur. Les parties sont d'accord pour être liées par la sanction arbitrale, comme l'adjudication finale de ce désaccord. Le lieu de l'arbitrage sera Genève, Suisse. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.

Pour tout litige dont le montant en question s'élève à USD \$100'000 ou moins, il y aura un arbitre désigné par GAVI Alliance. Pour tout litige dont le montant en question est supérieur à USD \$100'000, il y aura trois arbitres nommés comme suit : GAVI Alliance et le Pays désigneront chacun un arbitre et les deux arbitres ainsi nommés désigneront conjointement un troisième arbitre qui présidera.

GAVI Alliance ne sera pas responsable envers le pays pour toute réclamation ou perte en rapport avec les programmes décrits dans cette demande, y compris et sans limitation toute perte financière, conflit de responsabilités, tout dommage aux biens ou corporels ou décès. Le Pays est l'unique responsable pour tous les aspects de la gestion et la mise en application des programmes décrits dans cette demande.